Informations de base

1999/0283(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Tabac brut: organisation commune de marché OCM (modif. règlement (CEE) n° 2075/92) **Subject** 3.10.06.09 Plantes industrielles, tabac, houblon	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AGRI Agriculture et développement rural		

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets		

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Agriculture et pêche	2276	2000-06-19

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Agriculture et développement rural	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
17/12/1999	Publication de la proposition législative	COM(1999)0704	Résumé
24/02/2000	Vote en commission		
01/03/2000	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
15/03/2000	Décision du Parlement	T5-0092/2000	Résumé
19/06/2000	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
19/06/2000	Fin de la procédure au Parlement		

27/06/2000	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	1999/0283(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 037 Règlement du Parlement EP 52-p1
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AGRI/5/12560

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T5-0092/2000 JO C 377 29.12.2000, p. 0043-0141	15/03/2000	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1999)0704 JO C 089 28.03.2000, p. 0080	17/12/1999	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Règlement 2000/1336
JO L 154 27.06.2000, p. 0002 Résumé

Tabac brut: organisation commune de marché OCM (modif. règlement (CEE) n° 2075/92)

1999/0283(CNS) - 17/12/1999 - Document de base législatif

OBJECTIF: rectifier le texte du paragraphe 4 de l'art. 9 du règlement 2075/92/CEE portant organisation commune de marché dans le secteur du tabac brut. CONTENU: à l'art. 9 paragraphe 4 du règlement 2075/92/CEE, il est proposé de remplacer le premier alinéa par le texte suivant: avant la date limite prévue pour la conclusion des contrats de culture, les États membres peuvent être autorisés à transférer des quantités de seuil de garantie d'un groupe de variétés vers un autre groupe de variétés.

Tabac brut: organisation commune de marché OCM (modif. règlement (CEE) n° 2075/92)

1999/0283(CNS) - 15/03/2000 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé la proposition sans amendement (procédure sans rapport).

Tabac brut: organisation commune de marché OCM (modif. règlement (CEE) n° 2075/92)

1999/0283(CNS) - 19/06/2000 - Acte final

Le Conseil a adopté le Règlement 1336/2000/CE du Conseil modifiant le règlement 2075/92/CEE portant organisation commune de marché dans le secteur du tabac brut. Le règlement est applicable à partir de la récolte 1999.